



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

RAPPORT ANNUEL

2019-2020



Source : <https://www.archireport.com/wp-content/uploads/2019/07/sciences.jpg>

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION (2)	3
2.	ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 AOÛT 2020	5
3.	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020	6
4.	PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2019	7
5.	DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020	13
6.	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021	27
7.	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020	28
7.1	LE CONTEXTE	28
7.2	LA DÉFENSE COLLECTIVE: NOTRE MISSION FONDAMENTALE.....	33
7.3	ADHÉSIONS.....	36
7.4	PROJETS DE L'AQDR QUÉBEC	36
7.5	RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	42
7.6	RATIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	42
8.	ORIENTATIONS 2020-2021.....	42
8.1	LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS DES AÎNÉS	42
8.2	LA DÉFENSE INDIVIDUELLE DES DROITS DES AÎNÉS ET LEURS AIDANTS	43
8.3	L'INTERGÉNÉRATIONNEL	43
8.4	LE FINANCEMENT DE L'AQDR QUÉBEC	43

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION (2)



Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Québec, le 6 août 2020

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de convier nos membres à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu sur la plateforme **ZOOM** jeudi, le 20 août 2020 de 13 h 00 à 14 h 30. En raison de la pandémie COVID-19, l'AQDR Québec ne peut tenir la rencontre en présence. Les risques de contagion sont trop importants et la plupart d'entre nous se situent dans le groupe-cible à risques élevés. Nous avons donc opté pour une rencontre sur la plateforme **ZOOM**. Des instructions sur la procédure se trouvent en lien dans le courriel que vous avez reçu.

L'année 2019-2020 a été marquée par de nombreux changements reliés principalement à la pandémie de la COVID-19 lesquels ont amené l'AQDR Québec, à partir de mars 2020, à changer complètement le cours de ses activités.

Je vous énumère rapidement les activités menées de septembre 2019 à mars 2020. Durant cette période, nous avons continué nos activités d'information, de sensibilisation et de formation dans les bibliothèques de la Ville de Québec. Divers sujets ont été traités notamment, le testament, la santé auditive, la fraude financière, le bail et les procurations. Nous avons aussi innové en mettant en place un espace de parole mensuel « ON VOUS ÉCOUTE ! », afin de permettre aux aînés de parler de leurs préoccupations. Au niveau des services dispensés, la clinique juridique a été en opération durant toute cette période. Nos deux travailleurs de milieu ont poursuivi leurs activités de repérage et de référence auprès des aînés isolés. Plusieurs séances d'information ont aussi été dispensées dans les résidences privées pour aînés. Nous avons eu aussi des stagiaires en droit et en sciences politiques de l'Université Laval, lesquels ont été présents tout au long de l'année.

Dès le début de la pandémie, nous avons dû suspendre toutes nos activités en présence et revoir nos façons de faire. Par ailleurs, nous avons maintenu la clinique juridique et les services des travailleurs de milieu par téléphone. Nous développons actuellement une série de conférences WEB qui sera offerte à nos membres dès l'automne prochain. Notre bureau a été aménagé selon les règles de la distanciation sociale et les aînés peuvent s'y présenter sur rendez-vous.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre association et nous nous excusons pour les désagréments dans nos façons de faire, lesquels sont causés par la COVID-19. Nous sommes prudents et tenons au bien-être de nos membres.

Judith Gagnon, présidente

P. J. : Ordre du jour.

RECTIFICATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
EN PRÉSENCE
LE 20 AOÛT 2020, À 13 HEURES

Québec, le 11 août 2020

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de convier à nouveau nos membres à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu **en présence le jeudi, 20 août 2020, de 13 h 00 à 14 h 30, au Centre Le Montmartre, 1669, chemin Saint-Louis, Québec QC G1S 1G5**. La Santé publique ayant assoupli les règles en permettant les assemblées à certaines conditions, nous tiendrons donc cette rencontre dans une salle des plus appropriées, en suivant les consignes sanitaires. Des instructions sur la procédure se trouvent dans le courriel que vous avez reçu.

L'année 2019-2020 a été marquée par de nombreux changements reliés principalement à la pandémie de la COVID-19 lesquels ont amené l'AQDR Québec, à partir de mars 2020, à changer complètement le cours de ses activités.

Je vous énumère rapidement les activités menées de septembre 2019 à mars 2020. Durant cette période, nous avons continué nos activités d'information, de sensibilisation et de formation dans les bibliothèques de la Ville de Québec. Divers sujets ont été traités notamment, le testament, la santé auditive, la fraude financière, le bail et les procurations. Nous avons aussi innové en mettant en place un espace de parole mensuel « ON VOUS ÉCOUTE ! », afin de permettre aux aînés de parler de leurs préoccupations. Au niveau des services dispensés, la clinique juridique a été en opération durant toute cette période. Nos deux travailleurs de milieu ont poursuivi leurs activités de repérage et de référence auprès des aînés isolés. Plusieurs séances d'information ont aussi été dispensées dans les résidences privées pour aînés. Nous avons eu aussi des stagiaires en droit et en sciences politiques de l'Université Laval, lesquels ont été présents tout au long de l'année.

Dès le début de la pandémie, nous avons dû suspendre toutes nos activités en présence et revoir nos façons de faire. Par ailleurs, nous avons maintenu la clinique juridique et les services des travailleurs de milieu par téléphone. Nous développons actuellement une série de conférences WEB qui sera offerte à nos membres dès l'automne prochain. Notre bureau a été aménagé selon les règles de la distanciation sociale et les aînés peuvent s'y présenter sur rendez-vous.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre association et nous nous excusons pour les désagréments dans nos façons de faire, lesquels sont causés par la COVID-19. Nous sommes prudents et tenons au bien-être de nos membres.



Judith Gagnon, présidente

p. j. : Ordre du jour.

2. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 AOÛT 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC EN PRÉSENCE
Jeudi, le 20 août 2020, de 13 h 00 à 14 h 30
Centre Le Montmartre, 1669, chemin Saint-Louis, Québec QC G1S 1G5

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Proposition de nominations d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2019
6. Dépôt et adoption des États financiers 2019-2020
7. Nomination des vérificateurs 2020-2021
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
9. Rapport d'activités - État de situation 2019-2020
10. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration
11. Orientations 2020-2021
12. Élection des membres du conseil d'administration
 - 12.1 Présentation des candidats
 - 12.2 Vote, s'il y a lieu
 - 12.3 Huis clos et pause
 - 12.4 Élection du comité exécutif
13. Proclamation du nouveau conseil d'administration
14. Questions et commentaires
15. Levée de l'assemblée

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Présidence :	Madame Judith Gagnon Présidente
Vice-présidence :	M. Louis-Antoine Lachance Responsable des grands projets de l'AQDR Québec
Trésorière :	Madame Jocelyne Michaud Trésorière
Secrétaire :	Monsieur Eugène Cantin Secrétaire
Administratrice :	Madame Murielle Vachon Responsable des liens avec l'IVPSA et le CAABC
Administratrice :	Madame Michèle Reny Responsable dossier maltraitance
Administratrice :	Madame Michelle Gauthier
Administrateur :	M. Réjean Goulet
Administrateur :	Me Hugues Poulin

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2019

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'AQDR QUÉBEC, tenue le mercredi 30 mai 2018, de 13 h 30 à 15 h 14, au 3208 des Sumacs, Québec.

PERSONNES PRÉSENTES :

Mesdames Ghislaine Asselin, Linda Bédard (CA), Micheline Cloutier, Gertrude Cullen, Judith Gagnon (CA), Michelle Gauthier, Élise Grenier, Renée Hamel, Margot Huot, Nicole Laveau, Claire Maranda, Jocelyne Michaud (CA), Lise Paquet, Michèle Reny (CA), Murielle Vachon (CA)

Messieurs Eugène Cantin (CA), Gustave Chabot, Jacques Charest, Charles Goulet, Réjean Goulet, Louis-Antoine Lachance (CA), Jacques Pouliot, Conrad Bob Rochette

INVITÉ : Sébastien Lapointe, vérificateur

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Judith Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à la réunion. Elle fait la présentation des membres du conseil d'administration qui assistent à l'Assemblée.

2. Proposition de nomination d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'Assemblée

Rés. : (01-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Jocelyne Michaud et appuyé par madame Nicole Laveau de désigner monsieur Jacques Pouliot pour agir à titre de président de l'Assemblée générale annuelle et madame Claire Maranda pour agir à titre de secrétaire de l'Assemblée. Ces deux personnes agiront comme président et secrétaire d'élection, le cas échéant. Adoptée à l'unanimité.

3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote

Monsieur Jacques Pouliot constate qu'il y a quorum et que l'on peut tenir l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Il ajoute que le Conseil d'administration de l'AQDR Québec est composé de neuf membres, dont quatre font partie du Comité exécutif. L'Assemblée devra procéder à l'élection de deux administrateurs en vue de compléter les effectifs du conseil d'administration, et ce, pour un mandat de deux ans.

S'il y a plus de deux candidats intéressés par les deux postes en élection, l'Assemblée devra procéder à un vote des membres. Si tel est le cas, deux scrutateurs devront être nommés. Monsieur Pouliot rappelle que pour pouvoir voter, les membres de l'Assemblée doivent avoir une carte de membre valide.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Pouliot fait la lecture de l'ordre du jour. Il suggère que le point 6, relatif aux états financiers 2018-2019, soit discuté avant le point 5 (Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2018), et ce, afin de permettre à monsieur Sébastien Lapointe, vérificateur, de pouvoir quitter plus tôt.

Rés. : (02-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Michèle Reny et appuyé par monsieur Charles Goulet d'adopter l'ordre du jour en tenant compte du fait que le point 6 sera discuté avant le point 5. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2018

Les membres prennent quelques minutes pour lire le procès-verbal du 30 mai 2018.

Rés. : (03-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Charles Goulet et appuyé par madame Nicole Laveau d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2018, tel que rédigé. Adoptée à l'unanimité.

Note : Lors de la finalisation de ce procès-verbal, la secrétaire de l'Assemblée a remarqué que tous les numéros de résolution contenaient une date erronée. En effet, la date qui se trouve dans les numéros de résolution doit correspondre à la date de la tenue de l'AGA. Comme l'AGA 2018 s'est tenue le 30 mai 2018, tous les numéros de résolution ont été modifiés, dans la version finale, en remplaçant le 2018-05-18 par 2018-05-30.

6. Dépôt des États financiers 2018-2019

Monsieur Sébastien Lapointe, vérificateur de la firme Sébastien Lapointe, CPA inc., fait un survol du rapport de l'audit des états financiers de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Québec inc. (p. 15 à 28 du Rapport annuel 2018-2019). Ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'AQDR Québec ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Monsieur Jacques Pouliot précise que ces états financiers ont été adoptés par les membres du Conseil d'administration lors de leur rencontre tenue plus tôt dans la journée (séance du 30 mai 2019).

Rés. : (04-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Charles Goulet et appuyé par monsieur Louis-Antoine Lachance de prendre acte du dépôt des états financiers 2018-2019 de l'AQDR Québec. Adoptée à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs 2019-2020

Rés. : (05-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Renée Hamel et appuyé par madame Nicole Laveau de reconduire le mandat de monsieur Sébastien Lapointe de la firme Sébastien Lapointe, CPA inc., pour effectuer l'audit de l'AQDR Québec pour l'année fiscale 2019-2020. Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation et dépôt des prévisions budgétaires 2019-2020

Madame Judith Gagnon fait la présentation des prévisions budgétaires 2019-2020 pour l'AQDR Québec (p. 29 du rapport annuel). Principaux points :

- Les montants de subvention reçus pour le programme de soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole – volet : Promotion des droits (SACAIS) et pour les initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) ont été légèrement augmentés et seront dorénavant indexés à chaque année.
- Il sera important de trouver éventuellement d'autres sources de financement.
- Il sera important de faire de la promotion afin d'augmenter le nombre de cartes de membre.

Rés. : (06-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Jocelyne Michaud et appuyé par madame Micheline Cloutier de prendre acte du dépôt des prévisions budgétaires 2019-2020 de l'AQDR Québec. Adoptée à l'unanimité.

9. Rapport d'activités – État de situation 2018-2019

Madame Judith Gagnon passe en revue les différents points du rapport d'activités 2018-2019, qui ont été très nombreuses au cours de la dernière année (p. 30 à 46 du rapport annuel).

Elle invite les membres à assister en plus grand nombre aux différentes activités organisées par l'AQDR Québec.

10. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration

Rés. : (07-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par monsieur Charles Goulet et appuyé par monsieur Réjean Goulet de ratifier les actes posés par les membres du Conseil d'administration de l'AQDR Québec en 2018-2019. Adoptée à l'unanimité.

11. Orientations 2018-2019

Madame Judith Gagnon explique les principales orientations 2019-2020 de l'AQDR Québec que l'on retrouve aux pages 46 et 47 du Rapport annuel 2018-2019, soit la défense collective

des droits des aînés, la défense individuelle des droits des aînés et de leurs enfants, l'intergénérationnel et le financement de l'AQDR Québec.

12. Élection des membres du Conseil d'administration

Les membres de l'Assemblée sont avisés qu'au cours de la séance du conseil d'administration tenue le 29 avril 2019, madame Michelle Gauthier a été cooptée pour terminer le mandat de madame Solange Couture Blais et que madame Linda Bédard a été cooptée pour terminer le mandat de monsieur Gérald Higgins, démissionnaire. Le mandat de ces deux personnes se terminera en mai 2020.

Monsieur Jacques Pouliot, président d'élection, informe maintenant l'Assemblée qu'elle devra procéder à l'élection de deux administrateurs, dont le mandat venait à échéance en mai 2019, en vue de compléter les effectifs du conseil d'administration, et ce, pour une période de deux années. Il s'agit du poste de madame Michèle Reny et du poste laissé vacant par madame Linda Bédard.

S'il y a plus de deux candidats intéressés par les deux postes en élection, l'Assemblée devra procéder à un vote des membres. Si tel est le cas, deux scrutateurs devront être nommés. Monsieur Pouliot rappelle que pour pouvoir voter, les membres de l'Assemblée doivent avoir une carte de membre valide.

12.1. Présentation des candidats

Pour le poste de madame Michèle Reny, madame Murielle Vachon propose de nouveau la candidature de Mme Reny. Cette dernière accepte avec plaisir que son mandat soit reconduit pour une période de deux années.

Rés. : (08-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Murielle Vachon d'approuver la candidature de madame Michèle Reny au Conseil d'administration 2019-2020 de l'AQDR Québec, et ce, pour un mandat de deux années. Adoptée à l'unanimité.

Pour le poste laissé vacant par madame Linda Bédard, madame Judith Gagnon propose la candidature de monsieur Réjean Goulet. Ce dernier accepte avec plaisir.

Rés. : (09-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon d'approuver la candidature de monsieur Réjean Goulet à titre d'administrateur au Conseil d'administration 2019-2020 de l'AQDR Québec pour combler le poste laissé vacant par madame Linda Bédard, et ce, pour une période de deux années. Adoptée à l'unanimité.

12.2. Vote, s'il y a lieu

Étant donné l'acceptation de la candidate et du candidat proposés, le président d'élection, monsieur Jacques Pouliot, les déclare élus par acclamation et suggère à tous

les membres du nouveau conseil d'administration de se retirer afin de déterminer les charges futures de chacun des membres.

12.3. Huis clos et pause

Les membres se retirent afin de déterminer leurs charges futures.

12.4. Élection du Comité exécutif

Le Comité exécutif de l'AQDR Québec pour l'année 2019-2020 se compose comme suit :

Madame Judith Gagnon, présidente

Monsieur Louis-Antoine Lachance, vice-président

Madame Jocelyne Michaud, trésorière

Monsieur Eugène Cantin, secrétaire

13. Proclamation du nouveau Conseil d'administration

Le Conseil d'administration 2019-2020 de l'AQDR Québec se compose comme suit :

Madame Judith Gagnon, présidente

Monsieur Louis-Antoine Lachance, vice-président

Madame Jocelyne Michaud, trésorière

Monsieur Eugène Cantin, secrétaire

Madame Murielle Vachon, administratrice

Madame Linda Bédard, administratrice

Madame Michèle Reny, administratrice

Madame Michelle Gauthier, administratrice

Monsieur Réjean Goulet, administrateur

14. Questions et commentaires

14.1 Motion de félicitations pour madame Judith Gagnon

Rés. : (10-AGA-2019-05-30) Il est proposé par madame Jocelyne Michaud et appuyé par monsieur Jacques Charest de féliciter chaleureusement madame Judith Gagnon pour son

dévouement, son engagement et sa détermination à la cause des personnes âgées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

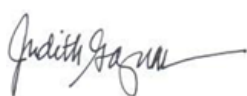
14.2 Motions de remerciements pour madame Solange Couture Blais et monsieur Gérald Higgins

Rés. : (11-AGA-2019-05-30) Il est proposé par monsieur Louis-Antoine Lachance et appuyé par madame Nicole Laveau de souligner l'excellent travail effectué par madame Solange Couture Blais et monsieur Gérald Higgins, tout au long de leurs mandats à titre d'administratrice et d'administrateur au Conseil d'administration de l'AQDR Québec, et de les remercier pour leur implication et leur dévouement à la cause des personnes âgées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Levée de l'Assemblée

Rés. : (12-AGA-2019-05-30) Il est dûment proposé par madame Jocelyne Michaud et appuyé par madame Murielle Vachon de lever l'Assemblée à 15 h 14. Adoptée à l'unanimité.

Eugène Cantin, secrétaire



Judith Gagnon, présidente

5. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES
RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et
préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sébastien Legault CPA Inc.

Québec (Québec)
Le 22 juin 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A127264

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Produits		
Subventions (page 12)	196 137 \$	197 786 \$
Financement privé (page 12)	50 094	43 758
	246 231	241 544
Charges		
Salaires et avantages sociaux	34 587	33 875
Loyer	15 562	17 015
Papeterie et dépenses de bureau	4 341	7 533
Publicité et représentation	2 945	2 212
Déplacements	1 441	940
Télécommunications	2 470	2 367
Entretien et réparations	1 444	924
Assurances	961	480
Cotisations	7 338	6 756
Honoraires	58 428	29 804
Projet ITMAV	89 039	87 192
Amortissement des immobilisations corporelles	569	1 300
Intérêts et frais bancaires	101	243
Autres	-	1 422
QADA comité milieu de vie	-	11 165
Intérêts et frais bancaires	192	-
Charges QADA centre d'aide et d'accompagnement (page 12)	-	29 525
	219 418	232 753
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	26 813	8 791
Frais de déménagement	(6 473)	-
Excédent des produits sur les charges	20 340 \$	8 791 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Investi en immobi- lisations corpo- relles	Affec- tation interne	Non affecté	2020 Total	2019 Total
Solde au début de l'exercice	569 \$	20 000 \$	47 669 \$	68 238 \$	59 447 \$
Excédent des produits sur les charges	(569)	-	20 909	20 340	8 791
Solde à la fin de l'exercice	- \$	20 000 \$	68 578 \$	88 578 \$	68 238 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	350 303 \$	200 653 \$
Débiteurs (note 3)	17 535	6 638
Subventions à recevoir	-	5 003
	367 838	212 294
Immobilisations corporelles (note 4)	-	569
	367 838 \$	212 863 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	1 825 \$	20 898 \$
Produits et subventions reportés (note 6)	277 435	123 727
	279 260	144 625
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	-	569
Affectation interne - Continuité d'un service de défense individuelle/juridique aux aînés vulnérables	20 000	20 000
Non affecté	68 578	47 669
	88 578	68 238
	367 838 \$	212 863 \$

Engagement contractuel (note 8)

Au nom du conseil,

Signé : « Judith Gagnon », administrateur

Signé : « Jocelyne Michaud », administrateur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	20 340 \$	8 791 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	569	1 300
	20 909	10 091
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(10 897)	(240)
Subventions à recevoir	5 003	29 235
Créditeurs	(19 073)	14 893
Produits et subventions reportés	153 708	(118 970)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	149 650	(64 991)
Encaisse au début de l'exercice	200 653	265 644
Encaisse à la fin de l'exercice	350 303 \$	200 653 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme est exempt d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les améliorations locatives sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.

Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées sur la durée de l'abonnement.

3. Débiteurs

	2020	2019
Comptes à recevoir	13 969 \$	3 533 \$
Taxes sur les produits et services	3 566	3 105
	17 535 \$	6 638 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

4. Immobilisations corporelles

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	6 233 \$	6 233 \$	- \$	569 \$

5. Créditeurs

	2020	2019
Fournisseurs	655 \$	17 061 \$
Salaires et vacances	1 170	3 837
	1 825 \$	20 898 \$

6. Produits et subventions reportés

	2020	2019
Contributions des membres reportées	9 060 \$	7 106 \$
Subventions reportées	268 375	116 621
	277 435 \$	123 727 \$

7. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

7. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

8. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 56 969 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	13 672 \$
2022	13 672 \$
2023	13 672 \$
2024	13 672 \$
2025	2 281 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Subventions		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
SACAIS	88 366 \$	67 196 \$
Autres	13 550	3 000
Subvention QADA centre d'aide et d'accompagnement	-	24 950
Subvention emplois d'été Canada	5 975	8 028
Subvention ITMAV	88 246	82 906
Subvention QADA comité milieu de vie	-	11 706
	196 137 \$	197 786 \$
Financement privé		
Contributions des membres	46 006 \$	42 103 \$
Diverses contributions	4 088	1 655
	50 094 \$	43 758 \$
Charges QADA centre d'aide et d'accompagnement		
Honoraires	- \$	25 913 \$
Loyer	-	2 400
Papeterie et dépenses de bureau	-	153
Déplacements	-	631
Télécommunications	-	240
Intérêts et frais bancaires	-	188
	- \$	29 525 \$

6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Document remis sur place.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

7. 1 Le contexte

L'AQDR Québec est toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Elle remplit bien sa mission dans l'ensemble de son territoire, autant au niveau de la défense collective, que de la défense individuelle des droits des aînés. Nos buts principaux pour la défense collective sont de sensibiliser les aînés sur les enjeux qui les touchent et de les former afin qu'ils soient en mesure de défendre leurs droits. Au niveau de la défense individuelle, notre but ultime est de fournir aux aînés - principalement par des étudiants universitaires supervisés, formés en droit et en science politique - de l'accompagnement et du soutien personnalisé qui leur permet de conserver leur autonomie. Dans l'ensemble, nous considérons avoir rencontré ces buts principaux.

L'année 2019-2020 a été marquée par de nombreux changements reliés principalement à la pandémie COVID-19 qui ont amené l'AQDR Québec, à partir de mars 2020 à changer complètement le cours de ses activités.

Durant la première partie de l'exercice financier, nous avons réalisé les quatre objectifs que nous nous étions fixés. Le premier était d'améliorer l'accessibilité des aînés à nos activités, particulièrement les conférences dispensées dans les bibliothèques de la Ville de Québec. Le second était de diffuser plus largement l'information contenue dans les brochures de l'AQDR soit : *Prévenir et contrer l'intimidation même chez les personnes âgées* et *Aînés, des réponses à vos questions*, afin d'outiller les aînés pour qu'ils soient en mesure de prévenir et faire face à différentes situations soit l'intimidation, la maltraitance et l'abus financier. Le troisième était de mettre en place un service de recherche nous permettant de développer une connaissance plus pointue des grands enjeux qui touchent les aînés. Nous avons réussi à jeter les bases de ce nouveau service grâce à la collaboration de la faculté de Science Politique de l'Université Laval, et l'appui de certains membres de l'AQDR Québec. Plusieurs autres aînés se sont joints à nous pour nous aider à préparer des dossiers sur des enjeux particuliers : isolement social des aînés, vieillissement actif et hébergement des aînés. Le quatrième était de constituer un service d'information afin de pouvoir éventuellement faire la promotion de l'AQDR Québec dans l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale, faire connaître nos activités, nos webinaires et nos projets. Éventuellement, nous allons créer un bloque favorisant la diffusion et le partage d'information. Nous avons aussi innové en mettant en place un espace de parole mensuel ON VOUS ÉCOUTE !, afin de permettre aux aînés qui en ont besoin de partager leurs préoccupations. Les groupes de personnes étaient de 10 à 15 personnes. Plusieurs aînés de 65 ans et plus qui travaillent encore nous ont parlé de l'insistance de certains employeurs pour qu'ils prennent leur retraite. D'autres sujets ont été abordés : solitude, pauvreté et manque de ressources en soutien à domicile.

Le service d'information juridique *Coup de pouce aux aînés* a été maintenu grâce à la collaboration de la Faculté de Droit de l'Université Laval. Les deux travailleurs de milieu de l'AQDR Québec ITMAV, secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et secteur Haute-Ville de Québec, ont continué leur travail de repérage et de référence pour les aînés isolés.

Nous avons également été très actifs durant cette partie de l'année dans les résidences privées pour aînés et dans certains groupes aînés. Nous avons tenu dix rencontres-échanges sur différents sujets tels l'intimidation, les milieux de vie, les procurations, le droit de la santé, etc. Ces rencontres ont été particulièrement appréciées. D'une durée de trois heures, les aînés avaient le temps de parler de leurs problèmes et de recevoir l'information qui pouvait leur aider.

L'AQDR Québec a obtenu durant cette période une subvention de l'APPUI Capitale-Nationale pour créer des webinaires pour les proches aidants d'aînés.

Durant la seconde partie de l'exercice financier, avec l'arrivée de la COVID 19, l'AQDR Québec a dû complètement se réorganiser pour faire face à la pandémie. Il n'était plus question de présence directe auprès des aînés, ni de rencontres en présence des administrateurs de L'AQDR Québec. Il fallait revoir nos façons de faire et se poser la question : Comment rejoindre les personnes aînées?

Nos activités sont les suivantes :

- Adaptation des membres du conseil d'administration (CA) aux outils électroniques, notamment la plateforme ZOOM
- Tenue de toutes les rencontres du CA par vidéoconférence
- Suspension de toutes les activités en présence des aînés : conférences dans les bibliothèques, résidences privées, services directs aux membres : information juridique et repérage des aînés isolés
- Suspension des rencontres de comités de travail avec le CIUSSS, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale et le comité Abus maltraitance aux aînés
- Placer des appels téléphoniques à tous les membres pour connaître leurs besoins durant la COVID-19
- Création de groupes de discussion sur la plateforme ZOOM : isolement des aînés, problématiques des aînés de 70 ans et plus et aînés en résidences
- Services de Coup de pouce aux aînés dispensés uniquement par téléphone
- Demandes de subvention faites au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) pour obtention d'une subvention pour aider les aînés durant cette période de pandémie
- Montage du projet sur les webinaires pour les proches aidants
- Préparation d'une nouvelle programmation 2020-2021
- Mise en place du nouveau projet : *Parcours sécurité des aînés*
- Nouveau service gratuit offert aux aînés durant la COVID 19 par une professionnelle de la santé : aide psychologique et information sur la santé
- Montage de capsules d'information et de webinaires pour les aînés
- Aménagement du bureau selon les normes de la CNESST

- Services de références téléphoniques par les travailleurs de milieux
- Finalisation du document portant sur les enjeux des aînés dans la Capitale-Nationale
- Développement d'un nouveau projet portant sur l'isolement des aînés en collaboration avec le professeur Réjean Hébert du Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de L'École de santé publique ESPUM de l'Université de Montréal
- Contacts constants avec l'Autorité des marchés financiers concernant la prévention de la fraude financière
- Partage de ressources avec la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale pour des dossiers spécifiques.

Le dernier point et non le moindre est celui de l'implication de l'AQDR Québec dans les dossiers nationaux. Premièrement, l'AQDR Québec a pris entièrement en charge le dossier des communications de l'AQDR nationale à partir de juin 2019, jusqu'à la démission du comité exécutif le 28 avril 2020. Les employés, stagiaires et bénévoles ont assuré ce service. Nous avons envoyé une facturation à cet effet à l'AQDR nationale. Deuxièmement, l'AQDR Québec a travaillé sur des dossiers nationaux, notamment celui du *revenu et de la fiscalité* et *l'hébergement des aînés*. La compétence de plusieurs membres de l'AQDR Québec est reconnue dans tout le Québec. Il convient de souligner la participation exceptionnelle de Mme Judith Gagnon, M. Claude Godbout, Mme Nicole Laveau, Me Maude Lapointe, Mme Michèle Reny, Mme Carole Rivard-Lacroix, M. Louis-Antoine Lachance, Mme Huguette Chevalier et Mme Murielle Vachon pour les dossiers de défense des droits qu'ils ont menés et leur contribution à des tables et des comités régionaux. Notons aussi l'aide extraordinaire de l'Université Laval qui nous accompagne régulièrement dans nos dossiers professionnels.

Notre mission : la défense collective et individuelle des droits des aînés, retraités et préretraités

L'AQDR Québec fait partie du regroupement AQDR, lequel compte environ 40 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense des droits.

Sa mission est de :

- Défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- Promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
- Défendre les acquis des personnes âgées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- Protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des aînés, retraités et préretraités.

L'AQDR Québec, comme d'ailleurs toutes les sections du regroupement AQDR, est une corporation autonome qui réalise sa mission en fonction des besoins de sa clientèle, de l'expertise des membres de son conseil d'administration et des subventions qu'elle parvient à obtenir. La particularité de l'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants, *Coup de pouce aux aînés*. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

Notre structure administrative se divise en trois grandes catégories:

1. Les services administratifs : secrétariat, cartes de membres et comptabilité;
2. Les services de défense collective : conférences, journées thématiques, comités de travail, table abus et maltraitance, RTC, IVPSA, Santé publique et comités milieu de vie;
3. Les services d'accompagnement et de support aux aînés vulnérables : *Coup de pouce aux aînés* et les travailleurs de milieu.

Notre contribution à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées se joue à deux niveaux – collectif et individuel – lesquels sont interreliés. L'information qui provient de tous nos services nous apporte une vision globale et intégrée.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

L'année 2019-2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a permis de revoir l'ensemble de nos façons de faire afin de nous positionner davantage et ainsi répondre aux nouveaux besoins des aînés. Cet exercice nous permet d'avoir une vision plus claire des besoins des aînés de notre région et surtout de mettre en place de nouveaux services.

Nous avons continué les nombreuses démarches déjà entreprises et pris contact avec les organismes susceptibles d'être intéressés par l'information et la sensibilisation que nous offrons. Pour accompagner les aînés dans leurs différentes problématiques, nous avons aussi trouvé d'autres ressources professionnelles : avocats, notaires, organismes gouvernementaux et municipaux, pouvant nous soutenir dans nos recherches et nos interventions. De plus, nous sommes à revoir toutes les collaborations susceptibles d'aider les aînés. Ainsi, cette année, nous avons entretenu de nouveaux liens avec le regroupement des personnes handicapées ROP 03, la Communauté métropolitaine de Québec, la Chambre des notaires du Québec et le service de placement de l'Université Laval. Nous avons aussi continué notre collaboration avec la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés, nous permettant d'avoir des outils de qualité pour rejoindre et accompagner les aînés. L'AQDR Québec a exploré cette année diverses possibilités pour rejoindre davantage les aînés vulnérables.

L'AQDR Québec a obtenu une subvention de l'APPUI Capitale-Nationale pour l'exercice 2020-2021 pour mettre à la disposition des proches-aidants d'aînés des webinaires qui peuvent leur

fournir de l'information pertinente, sans qu'ils aient besoin de se déplacer. Un comité de projets formé d'une médecin gériatre, d'une notaire, d'une informaticienne et de la présidente de l'AQDR Québec, fournit des conseils professionnels afin que le projet *ZOOM proches-aidants : en direct pour vous sécuriser*, soit bien articulé et réponde aux besoins des aînés.

L'AQDR Québec est présente au sous-comité des partenaires-milieus associatifs du RTC pour la Ville de Québec et ses environs. Sa représentante est Mme Nicole Laveau, laquelle a développé une grande expertise en transport en commun. Voici son rapport 2019-2020 :

« J'ai l'immense honneur de représenter les personnes aînées à titre de représentante au nom de l'AQDR Québec au sous-comité Partenaires et milieux associatifs depuis plus de deux ans. Nous tenons environ quatre réunions de deux heures par année. Notre mandat principal consiste à assurer un lien entre le RTC et les organismes partenaires, à participer à la planification des activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté et à contribuer à la réalisation de certains projets spécifiques en participant à des comités de travail. Le 3 décembre dernier, le Plan de développement en accessibilité universelle 2020-2024 a été lancé. Les membres du sous-comité ont participé activement à toutes les étapes de son élaboration en 2018-2019. Des groupes de discussion ont entre autres été formés avec quelques membres de nos associations. La finalité du Plan est d'augmenter l'utilisation du transport en commun par les personnes handicapées et à mobilité réduite et les personnes aînées. Lors d'une rencontre du sous-comité partenaires-milieus associatifs du RTC, nous avons été informés des impacts du Projet de loi n° 17 touchant principalement le transport par taxi pour la clientèle du STAC. Lors d'une autre rencontre on nous a également dit que le STAC travaille très fort pour améliorer l'offre de service par taxis dans le contexte dudit Projet de loi n° 17.»

En 2019-2020, tout comme l'année précédente, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale a débuté des activités de sensibilisation ouvertes aux aînés de la région, portant sur des sujets d'intérêt pour les aînés. L'AQDR Québec a collaboré grandement à ces activités en invitant ses membres à y participer.

L'AQDR Québec a aussi été présente à plusieurs rencontres d'organismes dont notamment la Société d'Alzheimer, le groupe privilégié d'intervention GPI Orléans, l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés et la Table sur l'abus, la négligence, la violence envers les aînés de la Vieille-Capitale.

Au cours de cet exercice financier, la présidente Judith Gagnon a été interrogée sur différents sujets notamment les différentes formes de fraudes envers les aînés, la COVID-19 et la pauvreté des aînés.

L'information et la sensibilisation

L'AQDR Québec a réalisé les objectifs de son Plan d'actions 2019-2020 au niveau de l'information et de la sensibilisation des aînés sur leurs droits. Plusieurs bibliothèques de différents arrondissements de la Ville offrent des conférences de l'AQDR Québec. Nous avons pu vérifier le degré de pénétration de l'AQDR Québec dans les différents secteurs. On dénote une excellente participation dans certaines bibliothèques et une moins bonne dans les endroits où l'AQDR Québec était moins présente. De plus, il faut souligner notre capacité à s'adapter à différentes circonstances. L'AQDR Québec a été capable de relever le défi de la pandémie et adapter ses façons de faire.

7.2 La défense collective : notre mission fondamentale

Plusieurs activités ont été réalisées dans ce volet. Les principales se retrouvent à l'intérieur de notre programme d'activités. Les activités sont partagées selon les quatre critères du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Éducation populaire autonome

Documents d'information :

Plusieurs documents d'information ont été réalisés à partir des besoins identifiés des aînés de la région :

- 1) Les enjeux des aînés de la région de la Capitale-Nationale 2019-2020
- 2) Le travail des aînés : état de situation au Québec, dans différentes provinces canadiennes et dans certains pays européens
- 3) Le transport en commun : défi pour les aînés
- 4) Les différentes formes de régime de retraite : impacts sur les retraités
- 5) Réponse au Collège des médecins sur son sondage sur la qualité des services offerts par le Collège des médecins du Québec
- 6) L'hébergement des aînés : la nécessité d'un changement de paradigme
- 7) Les baux en résidences privées : collaboration avec le Secrétariat aux aînés

Documents de sensibilisation

Comme il y a beaucoup d'insatisfaction face au réseau de la santé et des services sociaux : manque de services, fermeture de RPA, services déficients offerts en cliniques médicales, services aux personnes souffrant de maladies mentales, réforme de la loi sur les taxis et personnes handicapées, l'AQDR Québec tente de créer, en collaboration de la Table de concertation des personnes âgées de la capitale-Nationale, une mobilisation sociale régionale pour faire connaître publiquement les besoins des aînés

**Conférences et rencontres-échanges en partenariat avec le
réseau de la Bibliothèque de Québec**

30 septembre 2019	Le testament par Me Mario Fleury Bibliothèque Paul-Aimé-Païement
30 septembre 2019	La santé auditive par Linda Bibeau, groupe Forget Bibliothèque Paul-Aimé-Païement
1 ^{er} octobre 2019	Mourir dans la dignité par George L'Espérance Bibliothèque Claire-Martin
10 octobre 2019 et 18 octobre 2019	Vos droits dans votre milieu de vie par Judith Gagnon Bibliothèque Collège-des-Jésuites
16 octobre 2019	Vos droits de vieillir avec la dignité par Judith Gagnon Bibliothèque Etienne-Parent
21 octobre 2019	La loi sur la protection du consommateur par Nancy Pelletier Bibliothèque Paul-Aimé-Païement
23 octobre 2019	Vos droits de vieillir avec dignité par Judith Gagnon Bibliothèque Monique-Corriveau
1 ^{er} novembre 2019	Préarrangements funéraires par Annie Saint-Pierre Bibliothèque Félix-Leclerc
13 novembre 2019	Service Canada par France Bélanger Bibliothèque Canardière
18 novembre 2019	Préarrangements funéraires par Annie Saint-Pierre Bibliothèque Paul-Aimé-Païement
20 novembre 2019	Mourir dans la dignité par Georges L'Espérance Bibliothèque Étienne-Parent
27 novembre 2019	Loi sur la protection du consommateur par Nancy Pelletier Bibliothèque Félix Leclerc
18 décembre 2019	Vos droits dans votre milieu de vie par Judith Gagnon Bibliothèque Félix-Leclerc
20 janvier 2020	La santé auditive par Linda Bibeau Bibliothèque Paul-Aimé Païement

Conférences et rencontres-échanges en partenariat avec le réseau de la Bibliothèque de Québec (suite)

22 janvier 2020	La loi de protection du consommateur par Nancy Pelletier Bibliothèque Étienne-Parent
29 janvier 2020	Mourir dans la dignité par Georges L'Espérance Bibliothèque Canardière
17 février 2020	Vos droits en santé et services sociaux par Judith Gagnon Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
19 février 2020	Vos protections juridiques par Judith Gagnon Bibliothèque Étienne-Parent
9 mars 2020	Prévention de la fraude financière Bibliothèque Claire-Martin

Malheureusement, en raison de la pandémie COVID-19, nous avons cessé toutes nos activités en bibliothèque prévues après cette date.

Analyse politique non partisane

Mise à jour d'une plate-forme de revendications pour la région de la Capitale-Nationale.

Participation à l'analyse effectuée après le dépôt du budget fédéral et du budget provincial.

En préparation - avis sur notre vision du vieillissement

Participation de l'AQDR Québec pour la rédaction d'un Mémoire au BAPE sur le tramway, Ville de Québec

Mobilisation sociale

Invitation à nos membres de nous faire part de tout ce qu'il considère comme étant de la discrimination durant le confinement : Confinement des 70 ans et plus, Confinement en RPA, manque de respect des aînés durant le confinement, refus de monter dans un autobus etc.

Invitation à nos membres de participer à des groupes de discussions virtuels sur l'isolement des aînés, la fraude financière et les conditions de vie des aînés

Invitation à nos membres de participer à la *Marche de villes et villages pour le droit au logement* du FRAPRU.

Participation à plusieurs lieux d'échange

- Table de concertation des aînés de la Capitale-Nationale
- Participation à toutes les rencontres de la Ville de Québec
- Participation à la journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées
- Participation au sondage du RTC sur la satisfaction des aînés
- Participation aux conférences de la table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
- Participation à toutes les rencontres-échanges avec la Table Abus Violence et Maltraitance de la Vieille-Capitale

7.3 Adhésions

Au 31 mars 2019, nous avons 2 452 membres actifs.

7.4 Projets de l'AQDR Québec

Projet « Parcours sécurité aînés »

Présenté dans le cadre de l'appel de projet 2019-2020 Québec Ami des aînés (QADA)

Durée : Deux ans

Début : Septembre 2020, en raison de la pandémie Coronavirus

1. Qui est l'AQDR Québec

Un organisme de défense des droits des aînés qui existe depuis 38 ans et qui fait partie d'un grand Mouvement, soit l'AQDR nationale, présent partout à travers le Québec. C'est un organisme d'aînés qui agit **PAR** et **POUR** les aînés.

L'AQDR Québec couvre toute la région de la Capitale-Nationale. Innovatrice dans ses façons de faire, depuis 2009, elle travaille avec des étudiants de niveau universitaire notamment en droit, en communication et en psychoéducation, pour favoriser l'échange entre les générations.

L'AQDR Québec a comme mission la défense collective et individuelle des droits des aînés, retraités et préretraités.

Pour plus d'informations : www.aqdr-quebec.org

Notre devise : *Accompagner les personnes âgées ne consiste pas à les prendre sur nos épaules, mais à leur apprendre à se servir de leurs ailes.*

2. Nature du projet

Le projet vise à favoriser le sentiment de sécurité et le respect des droits des aînés.

3. Description du projet

Première cible : Démystifier le langage bureaucratique et en faciliter l'accès afin d'assurer la sécurité des aînés

La société se complexifie. Il est très difficile de se retrouver dans une bureaucratie qui est imperméable et en éternel changement. Tout va si vite que l'on s'y perd. En parallèle, les organisations ont informatisé leur système d'accès, ce qui les rend souvent inatteignables pour plusieurs aînés. Résultats : perte de bénéfices, appauvrissement et retrait. Plusieurs aînés se sentent alors discriminés et un peu en dehors de la société. Et pourtant, il n'y a jamais tant eu de programmes ou de services mis à leur disposition. *Parcours sécurité aînés* entend répondre à ce besoin de plusieurs aînés d'être supportés et accompagnés dans cette démarche, afin d'être en mesure de comprendre où ils vont, ce qu'ils peuvent et veulent faire et le faire eux-mêmes.

Moyens :

- Ateliers d'information et de formation, services personnalisés de recherche d'information et de remplissage de formulaires administratifs offerts aux aînés et aux proches aidants.
- Formation d'aînés experts pour assistance.
- Liens avec les instances gouvernementales à tous les niveaux pour améliorer l'accessibilité et la compréhension de l'information.
- Soutien personnalisé en fonction des besoins des personnes âgées et de leurs proches aidants.
- Création d'outils de communication.
- Banque de données permettant de mieux connaître les problématiques et, en définitive, d'améliorer la qualité des services aux citoyens.

Seconde cible : Miser sur la prévention en fournissant aux aînés de l'information juridique appropriée sur les gestes et actes juridiques à poser tout au long de leur parcours de vie afin de leur assurer de la sécurité

- Information personnalisée selon les demandes des aînés et des proches aidants.
- Ateliers juridiques dans différents lieux où se retrouvent les aînés : OSBL, Coopératives d'habitation, habitations à loyer modique, résidences pour personnes âgées ou autres lieux selon les demandes.
- Création d'un BLOGUE et autres outils de communication pour les intervenants, les aînés et les proches aidants.
- Création d'un réseau de notaires aidants.
- Participation à des campagnes d'information pour amener une mobilisation sociale et une meilleure prise en charge des aînés et des proches aidants.
- Référence à la ligne « Aide Abus Aînés » et au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ).

4. Retombées du projet

- Projet qui s'inscrit bien à l'intérieur des activités régionales.
- Services complémentaires d'aide aux aînés qui va en amont des problèmes :
 - Aînés mieux soutenus dans leur recherche d'information;
 - Aînés qui remplissent adéquatement les bons formulaires;
 - Complément aux services des travailleurs de milieu et du réseau de la santé et des services sociaux.
- Ressource complémentaire aux ordres professionnels (Chambre des notaires et Barreau du Québec) pour sensibiliser les aînés et les amener à poser les bons gestes juridiques de protection.
- Développement du pouvoir d'agir des aînés mieux outillés dans les gestes administratifs et juridiques indiqués pour assurer leur sécurité. En Europe du nord, dont la France, on appelle ce service « advocacy ». Pratiques innovantes : soutien à l'accès aux droits et aux recours, espaces conviviaux citoyens, articulation de la responsabilité individuelle, sociale et politique.
- Diminution des cas d'abus et de maltraitance.

Projet « Zoom proches aidants : En direct pour vous sécuriser »

Projet subventionné par l'APPUI Capitale-Nationale

Durée : Un an

Début : Mai 2020

Le projet vise les proches aidants d'aînés qui n'ont pas la disponibilité pour venir suivre des formations en présence.

Essentiellement, l'AQDR Québec va offrir huit webinaires en lien avec la réalité des proches aidants.

Les sujets sont les suivants :

1. Comprendre et voir : Le vieillissement en quelques mots avec la gériatre Dr Michèle Morin
2. Cadre légal de la proche-aidance : législations, règlements et droits avec la présidente de l'AQDR Québec, Judith Gagnon
3. Cadre légal de la proche aidance : Revenu Canada, Revenu Québec, fiscalité et travail dans la proche aidance
4. CIUSSS : s'y retrouver
5. Comprendre le système de santé et des services sociaux : le processus de plaintes à l'égard des services de santé et de services sociaux
6. Se protéger, assurer sa sécurité : qu'est-ce que la maltraitance et comment se manifeste-t-elle?
7. Se protéger, assurer sa sécurité : moyens disponibles pour se protéger de la maltraitance : procuration et directives médicales anticipées
8. L'Inaptitude : L'inaptitude et le Curateur public

7. 4. 1 Services d'accompagnement individualisé

Projet *Coup de pouce aux aînés, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables* - fin de la subvention QADA le 31 mars 2018

7.4.1.1 État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après avoir obtenu une subvention pour le projet d'une durée de trois ans et un réaménagement complet de l'infrastructure de l'AQDR Québec. Par la suite, grâce à des subventions de projets, soit une entente spécifique de la Conférence régionale des élus (CRÉ), une subvention du programme Québec Ami des Aînés (QADA) et d'Emplois d'été Canada, le programme s'est maintenu dans sa forme actuelle jusqu'au 31 août 2018. Malgré les nombreuses demandes de subventions faites au Secrétariat à la jeunesse, au ministère de la Famille et auprès de députés, nous n'avons pas réussi à obtenir d'autres subventions. Nous avons donc mis le programme un peu en veilleuse en essayant tant bien que mal de continuer d'offrir des services d'information juridique dispensés par une avocate bénévole et des stagiaires en droit, ainsi que quelques services d'aide psychosociale et de référence. Pourtant, le service rendu avait bien fait ses preuves et aidé des centaines d'aînés. Vers la fin du présent exercice, nous avons rencontré la ministre Blais pour parler de la suite des choses. Le programme est à un tournant de son histoire.

Nous reprenons l'historique pour démontrer les énormes réalisations faites à ce jour dans l'accompagnement aux aînés vulnérables.

Description des activités réalisées au cours des dernières années dans le but de définir une direction claire aux services rendus aux aînés vulnérables :

- Mise en place définitive d'un schéma opérationnel identifiant clairement toutes les étapes de réalisation du projet;
- Révision de la banque de données utilisée depuis 2011, afin de mieux structurer les interventions, d'adapter les processus aux interventions réalisées et de rendre compte de toutes les interventions encourues depuis 2011, afin d'établir un portrait de la situation, de dégager un diagnostic et d'améliorer les interventions de proximité pour les aînés;
- Étendre les activités offertes par l'AQDR Québec dans l'ensemble des arrondissements de la Ville de Québec, afin de rejoindre le plus d'aînés sur le territoire;
- Intégrer dans la programmation des activités 2018-2019 des interventions dispensées dans le cadre du projet *Coup de pouce aux aînés, centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables*;
- Mise en place de deux nouveaux services aux aînés vulnérables;

- Service d'écoute et cafés-rencontres mensuels;
- Mise en veilleuse du programme faute de nouvel argent.

À l'heure actuelle nous avons maintenu jusqu'au présent le service Coup de pouce aux aînés grâce aux stagiaires en droit de l'Université Laval, à la collaboration de Me Maude Lapointe et aux subventions du gouvernement fédéral d'Emploi d'été Canada.

Le programme *Coup de pouce aux aînés* sera joint au projet Parcours sécurité aînés en septembre 2020.

7.4.2 Programmes travailleurs de milieu

Après avoir créé *Coup de pouce aux aînés*, l'AQDR Québec a mis sur pied le projet ITMAV qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes aînées, en les aidant à conserver leurs acquis et leur autonomie, tout en les rejoignant dans leur milieu.

Deux éducatrices spécialisées ont été engagées en janvier 2016. Deux territoires sont couverts : Secteur Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et Secteur Haute-ville de Québec.

Le projet des travailleurs de milieu se déroule très bien dans les deux secteurs.

Résultats

Progressivement, l'AQDR Québec arrive à une définition et à une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés vulnérables et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée a été élaboré, lequel permet de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développées nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables et surtout à offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être en mesure d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

L'ajout des deux travailleurs de milieu vient compléter les services individualisés offerts aux aînés vulnérables.

7.4.3 Partenariats

L'année 2019-2020 nous a permis de développer des partenariats existants comme la Ville de Québec. Les communications sont plus nombreuses et il est réaliste de penser

qu'un nouveau projet touchant les aînés vulnérables pourrait voir le jour dans les prochains mois. Le partenariat avec l'Université Laval est de plus en plus solide et pourra prendre éventuellement une autre tournure.

Le partenariat avec le Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC) se poursuit. Nos deux organismes ayant des travailleurs de milieu se rencontrent pour mettre en commun des pratiques prometteuses.

Le partenariat avec le Service de police de la Ville de Québec se poursuit aussi surtout en rapport avec leur projet à la découverte des aînés.

Autres partenaires :

Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC), Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table sur l'abus, la négligence et la violence envers les aînés de la Vieille-Capitale, CIUSSS Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Chambre des notaires du Québec, Ville de Québec, l'APPUI Capitale-Nationale, IVPSA, FADOQ, Retraités flyés, Café-Rencontre du Centre-Ville, Résidence Du Patrimoine, Résidence Charlesbourg, Manoir Saint-Amand et Les Habitations Du Chatelois.

7.4.4 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont maintenant situés au 4600, boulevard Henri-Bourassa, local 120 à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Une secrétaire est à l'accueil et reçoit tous les appels téléphoniques, lesquels sont transférés aux services concernés.

L'équipe de travail est la suivante :

Judith Gagnon, présidente, assure la coordination de l'AQDR Québec et des services *Coup de pouce aux aînés*

Sylvie Tremblay, secrétaire administrative

Nicole Gauthier, travailleuse sociale et travailleuse de milieu

Alain Blanchet, travailleur de milieu

Lise Paquet, contractuelle et agent d'administration

Jacques Pouliot, contractuel et psychoéducateur

Maude Lapointe, avocate et intervenante juridique

Félix Parent, agent de recherche

Antoine McNicoll, agent de recherche

Stagiaires en droit tout au long de l'année

Les services offerts en général :

- Information sur l'association et bénéfices
- Organisation de rencontres, de conférences, etc.
- Mobilisation sociale
- Accueil de stagiaires
- Participation à la gestion des cartes de membres
- Réception des visiteurs
- Référence aux ressources
- Diffusion d'information à nos membres

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué plus d'un millier d'appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

7. 5 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

7. 6 Ratification du rapport d'activités

8. ORIENTATIONS 2020-2021

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues : la santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

8. 1 La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
- Communication dans les médias sociaux et communautaires, afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.
- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.
- Tenue de cafés-rencontres pour prévenir l'isolement des personnes âgées et améliorer leur réseautage.
- Planification stratégique et mobilisation sociale

8. 2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

- Adaptation des services d'accompagnement aux aînés en fonction de nos ressources et des besoins des aînés de la région.
- Développement du service d'aide et de proximité ITMAV par les travailleurs de milieu de l'AQDR Québec.
- Développement de partenariats avec d'autres organismes, afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

8. 3 L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

8. 4 Le financement de l'AQDR Québec

- Obtenir une reconnaissance à titre d'organisme de charité de manière à être en mesure de solliciter des fonds privés.
- Obtenir la reconnaissance de la Ville de Québec afin de bénéficier des prérogatives dues à ces organismes par la Ville de Québec.

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon, présidente

Juin 2020